



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-103252>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-103252

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie des Transports Métropolitains

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 05980406200087

Ville : Marseille

Code postal : 13000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_JVR7Xxhjal

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : RTM

Adresse mail du contact : Marchespublics@rtm.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/10/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : A l'issue du Comité de Validation Interne au Service relatif à l'ouverture des offres, les offres inappropriées sont éliminées, conformément à l'article R.2152-1 du Code. Les offres s'avérant inacceptables ou irrégulières à l'issue de la négociation sont éliminées, conformément à l'article R.2152-1 du Code. Pour attribuer le marché public au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Le Prix (40%) analysé compte tenu du montant résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement, remis par le candidat. 2/ La Valeur technique (60%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : 2.1 Sous-critère 1 (40%) : Pertinence et adéquation de l'organisation mise en oeuvre pour garantir l'exécution des prestations. 2.2 Sous-critère 2 (60%) : Pertinence des modalités mise en place pour le pilotage du régime frais de santé

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE PILOTAGE ET DU SUIVI DU DISPOSITIF FRAIS DE SANTE POUR L'EPIC REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS.

Code CPV principal - Descripteur principal : 66519310

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation vise la passation d'un marché, selon une procédure adaptée, en application des articles L.2123-1^{er} et R 2123-1-1^{er} à R 2123-5 du Code de la Commande Publique, ayant pour objet des prestations de pilotage et du suivi du dispositif frais de santé pour L'EPIC RTM pour la période de 2026 à 2029. Il s'agit d'une procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché conclu avec un seul opérateur économique, de forme ordinaire, traité à prix forfaitaire. Le présent marché est un marché de service. Il se réfère au Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services (CCAG/FCS) approuvé par l'arrêté du 30 Mars 2021. La durée du marché est de quatre (4) ans ferme à compter de sa date de notification.

Lieu principal d'exécution du marché : Les lieux d'exécution sont déterminés par la RTM.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La RTM négociera avec les candidats, au vu des offres déposées, en tenant compte des critères de choix pondérés. Lesdits candidats seront informés ultérieurement par la RTM des dates et des heures de négociation. Les négociations seront conduites par la RTM dans des strictes conditions d'égalité. Au terme des négociations, un classement des offres est établi.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2025